
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à Andrezel (77390)

Visite le vendredi 5 février 2021 de 12h15 à 13h15

L'adjudication aura lieu le jeudi 18 février 2021

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune d'Andrezel (77390), 48, rue Martin IV, Dans une cour commune, une maison d'habitation mitoyenne par son pignon droit, d'une surface habitable de 135,96m² cadastrée section A n°342, lieudit rue Martin IV, pour une

surface totale de 00ha 01a 92ca. Avec droit à la cour commune, cadastrée section A n° 277, pour une contenance de 2a 78ca.

OCCUPATION : Les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 115.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 11.500,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; **courriel** : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.